

ART DU VERRE

Vitrail

Formation professionnelle adulte



100% présentiel

Durée : 10 jours - 70 h

Dates : nous contacter

Tarifs : 2150 € TTC



PUBLICS

Salarié, indépendant, demandeur d'emploi, en reconversion professionnelle, professionnel de l'artisanat d'art.

Pour les bénéficiaires en situation de handicap - référente : Nadine MIRC 05 61 27 53 02

PRE REQUIS

Aucun

LIEUX DE FORMATION

Plateaux techniques basés en Occitanie.

MODALITÉS D'ADMISSION

Positionnement et inscription

OBJECTIFS

Cette formation s'inscrit dans le référentiel de compétences du CAP « ART & TECHNIQUES DU VERRE » Option Vitrailiste "et permet d'acquérir le bloc de compétences RNCP37302BC01 – Arts et appliqués et réalisation (Option Vitrailiste) et RNCP37302BC08 – Prévention-santé-environnement.

Par l'immersion, le stagiaire appréhende le travail du vitrail.

Il acquiert des compétences opérationnelles dans la maîtrise des outils et dans les réalisations techniques, dans la fabrication d'objets décoratifs, ou d'éléments ornementaux extérieurs et intérieurs.

Acquérir les savoir-faire nécessaires au métier de vitrailiste pour la création d'une activité de production ou de restauration, l'intégration dans une entreprise artisanale ou industrielle ou encore la poursuite dans un parcours professionnalisant ou de perfectionnement.

PROGRAMME

Jeux de verre et de lumière, le vitrail, héritier d'un opulent passé, oscille entre techniques ancestrales et technologies innovantes. Matière noble et recyclable à l'infini, le verre est employé depuis trois millénaires pour réaliser des objets d'art, des pièces décoratives et symboliques.

Découvrez les gestes ou approfondissez votre savoir, et développez votre autonomie pour réaliser vos projets.

Contraintes esthétiques et techniques

Matériels, outils et matériaux

Chronologie des phases de fabrication

Préparation de la maquette : relevé des mesures, de l'emplacement et des conditions d'éclairage Réalisation du carton aux dimensions Coloration selon le plan de coloration établi d'après un nuancier Calque et tracé Numérotation et annotation des pièces.

Calibrage : Découpe pour obtenir le gabarit exact de chaque pièce de verre

Coupe du verre

Meulage pour garantir la bonne adhérence des rubans de cuivre Sertissage au cuivre (Tiffany)

Soudure à l'étain des intersections Patine et finition Contrôle de la conformité Vocabulaire professionnel et technique Règles d'hygiène et de sécurité

N.B : en fonction de la durée du stage et de la capacité d'évolution, de compréhension du stagiaire, l'intervenant ajustera le contenu de la formation.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de sa formation, le stagiaire est capable à partir de dessins et/ou modèles d'exécuter des éléments ornementaux. Il a connaissance des matières, des outils et techniques, et applique des consignes pour travailler en sécurité. Il développe sa créativité et possède une habileté manuelle. Dans le cadre d'un projet de certification CAP Arts et techniques du verre option vitrailliste et option décorateur sur verre, il est possible de certifier les compétences « par blocs », à l'issue des différents modules de formation suivis, établis selon un référentiel de compétences du diplôme visé. L'ordre dans lequel les blocs sont préparés et validés est libre. À terme, la validation de tous les blocs constitutifs de votre formation vous permet d'obtenir le diplôme et d'étaler sur plusieurs années votre projet. L'inscription au CAP se fait par le stagiaire en candidat libre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

Approche pédagogique active et de proximité

Intervenant professionnel métier d'art

Plateforme pédagogique accessible en ligne

Évaluation de fin de formation

Feuille de présence

Certificat de réalisation de l'action de formation



Reconnaissance des acquis : diplôme d'état

RNCP 37302 – CAP Arts et techniques du verre

option Vitrailliste et option Décorateur sur verre

Possibilité de certifier les compétences « par blocs »

Les + de la formation



Entrées et sorties permanentes
tout au long de l'année



Immersion en atelier
avec un expert métier



Individualisation
Effectif : de 1 à 5 personnes max